



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 23 juin à 14h30, les membres de l'association « Luberon Nature » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, salle des Fêtes - Jardin de Madame - 84480 Oppède sur la convocation en date du 2 juillet 2020 régulièrement adressée aux membres.

Il a été établi une feuille de présence.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, l'Assemblée est présidée par Monsieur Robert BOZZA, Président assisté des membres du conseil d'administration.

Messieurs Mustapha MOKRANE et Alain MERA, présents et acceptants, sont appelés comme Scrutateurs.

Monsieur Alain MERA est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que les membres présents ou représentés possèdent 109 voix sur les 231 voix ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

En préambule, Monsieur Jean DAUM, ancien président, donne la parole à Madame TEZE-DAUM, Présidente d'honneur de l'association qu'il est particulièrement heureux et honoré d'accueillir, elle qui a œuvré pendant de très longues années pour l'association avec courage, persistance et vision.

Il tient à remercier les membres du conseil d'administration et son président qui ont souhaité mettre fin à leurs fonctions dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Introduction par Mme TEZE-DAUM
2. Programme Vision 2020-2023
3. Approbation du Rapport moral 2019 ;
4. Approbation du rapport financier 2019 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Approbation du Budget pour l'exercice 2020 ;
7. Election des administrateurs ;
8. Questions diverses.



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de l'Association ;
- Le rapport moral 2019;
- Le rapport financier 2019 comprenant le budget 2020 ;
- Le texte des résolutions soumis à l'Assemblée.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Après échanges et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la discussion close et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance approuve le rapport moral tel qu'il lui a été soumis.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE moins une abstention

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2019 et constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se soldent par un déficit de € 5 629 décide de l'affecter au compte de Report à Nouveau.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 23 mars 2020.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel prévoyant un total de recettes de € 12 400 hors dons et éléments exceptionnels, et un total de dépenses de € 23 395, soit un déficit de € 16 995.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE



CINQUIEME RESOLUTION

Le Président fait part de la démission de Madame Patricia Weber de son mandat de Présidente du Conseil d'administration par courrier en date du 14 janvier 2020 ; mandat qui prend donc fin ce jour.

Il informe également l'Assemblée Générale de la décision des administrateurs suivants de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat :

- Monsieur Jean DAUM, Trésorier
- Madame Ione TEZE-DAUM

et de la démission de

- Monsieur Gilles CAILLE
- Monsieur Alain JALOUX

Il les remercie chaleureusement et souligne leur engagement qui a constitué un apport significatif aux actions et au développement de l'association.

Le Président fait part des cooptations suivantes intervenues récemment au sein du Conseil d'Administration :

- Président : Monsieur Robert BOZZA (coopté le 9-03-2020)
- Vice-Président : Monsieur William BOUVIER (coopté le 9-03-2020)
- Vice-Président : Monsieur Bruno JULIENNE (coopté le 9-03-2020)
- Vice-Présidente : Madame Michèle STEIN (coopté le 9-03-2020)
- Secrétaire Général : Monsieur Mustapha MOKRANE (coopté le 9-03-2020)
- Trésorier Adjoint : Monsieur Alain MERA (coopté le 23-03-2020)
- Administrateur : Monsieur Henri MABILLE (coopté le 8-06-2020)

Il est proposé à l'Assemblée Générale de régulariser cette situation par l'élection de chacune de ces personnes conformément aux statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2023 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Président rappelle que les mandats des administrateurs suivants sont toujours en cours

- Madame Dominique de COURCELLES (échéance 2021)
- Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2022)
- Monsieur Michel MARCELET (échéance 2021)
- Monsieur Robert SOULAT (échéance 2021)
- Madame Crystal WOODWARD (échéance 2022)



La composition du Conseil d'Administration s'établirait donc comme suit :

1. Président : Monsieur Robert BOZZA
2. Vice-Président : Monsieur William BOUVIER
3. Vice-Président : Monsieur Bruno JULIENNE
4. Vice-Présidente : Madame Michèle STEIN
5. Secrétaire Général : Monsieur Mustapha MOKRANE
6. Secrétaire adjoint : Monsieur Michel MARCELET
7. Trésorier : Monsieur Alain MERA
8. Membre : Madame Dominique de COURCELLES
9. Membre : Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL
10. Membre : Monsieur Henri MABILLE
11. Membre : Monsieur Robert SOULAT
12. Membre : Madame Crystal WOODWARD

Présidente d'Honneur : Madame Ione TEZE-DAUM

Le Président rappelle que Madame Solange BAUDRIERE est salariée à temps partiel et assure la mission de secrétariat.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE moins une abstention

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 16h00.

Le Président : Robert BOZZA

Les Scrutateurs :

Alain MERA

Mustapha MOKRANE

Le Secrétaire : Alain MERA